

Face à l'hôtellerie familiale, les chambres d'hôtes se placent

» C'est un décret du 3 août 2007 qui a marqué l'entrée officielle des chambres d'hôtes dans le paysage touristique. Concrètement, il s'agit de chambres meublées (5 maximum pour un accueil total de 15 personnes) situées chez l'habitant en vue d'accueillir des touristes, à titre onéreux, pour une ou plusieurs nuitées, assorties de prestations : petit déjeuner, linge de maison au minimum. Elles doivent, en outre, être déclarées en mairie et sont soumises à la réglementation de l'hôtellerie en matière d'affichage des prix et de délivrance de notes. Enfin, il ne faut pas les confondre avec les gîtes qui, étant équipés d'éléments de cuisine, ne fournissent ni le petit déjeuner ni les repas. Malgré une réglementation juridique plus contraignante qu'auparavant, leur nombre ne cesse d'augmenter. *Accueillir Magazine*, le journal des propriétaires de maisons

d'hôtes, en recensait 75 000 en France en 2009 (contre 70 000 en 2008) dont 48 000 labellisées (Gîtes de France, Clévacances, Fleurs de Soleil, Accueil Paysans, **Bienvenue au Château...**). Si le prix moyen s'élève à 58 euros pour deux personnes, les tarifs étant évidemment très variables selon le niveau de confort, les produits sophistiqués restent généralement moins chers que l'hôtellerie haut de gamme de chaîne. Preuve que ce type d'hébergement a le vent en poupe, l'édition 2011 du Mondial du Tourisme (du 17 au 20 mars) accueillera pour la première fois un "village des chambres d'hôtes". Sur 500 m², une cinquantaine d'exposants (dont des propriétaires, labels, fournisseurs de coffrets-cadeaux, éditeurs de guides pratiques et centrales de réservation) sont attendus.

FB

L'hôtellerie familiale ne se reporteront pas vers l'hôtellerie de plein air. Ces derniers risquent donc d'échapper au secteur marchand.

Il n'empêche. Le caractère familial et convivial du camping, son bon rapport qualité-prix continuent d'attirer de nouvelles catégories de clients, des gens, et même des CSP+, qui ont envie d'essayer. Parce que, dans le même temps, les hébergements locatifs se développent, montent en gamme et se diversifient. Chez Fram, "le village de vacances nature" à Soustons dans les Landes n'a pas désempilé l'été dernier. Un argument de plus : le produit hôtellerie de plein air cherche à figurer davantage dans les brochures des TO. Aux agences d'en profiter.

DS/FB